

ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED**RESOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA 22^{ÈME} ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE TENUE LE 11 JUIN 2010
A NAIROBI - KENYA***1. Approbation des comptes*

L'Assemblée Générale approuve sans réserve les comptes de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2009. Elle donne quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour tous les actes accomplis par eux dans le cadre des activités de la Société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

2. Affectation du résultat

L'Assemblée Générale approuve l'affectation ci-dessous du résultat de la Société pour l'exercice clos au 31 Décembre 2009, s'élevant à 62,9 millions de dollars EU ainsi que le paiement de dividendes aux actionnaires enregistrés à la date de clôture du registre d'actions, fixée conformément à la réglementation des différentes bourses des valeurs sur lesquelles sont cotées les actions de la Société:

| | | | |
|------------------|---|------|--|
| Résultat net | : | 62,9 | millions de dollars EU |
| Réserve spéciale | : | 9,4 | millions de dollars EU |
| Dividendes | : | 29,7 | millions de dollars EU (soit 0,3 cents par action) |
| Report à nouveau | : | 23,8 | millions de dollars EU |

3. Renouvellement du mandat des administrateurs

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat d'administrateur de Messieurs Paulo Gomes, André Siaka, Isyaku Umar et renouvelle lesdits mandats pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

4. Ratification de la cooptation de deux administrateurs

L'Assemblée Générale prend acte et ratifie la cooptation de Madame Laurence do Rego et de Dr Babatunde Ademola Moyosoreoluwa Ajibade en qualité d'administrateur pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.



5. *Rémunération des administrateurs*

L'Assemblée Générale approuve la rémunération et les avantages ci-dessous pour les administrateurs:

| <i>Rémunération annuelle</i> | <i>Autres Avantages</i> |
|------------------------------|---|
| Président: 50 000 \$ EU | 2 billets d'avion pour l'Europe en 1ère Classe par an pour chaque administrateur |
| Vice Président: 40 000 \$ EU | |
| Membres : 30 000 \$ EU | |

6. *Capital*

L'Assemblée Générale se réfère à la résolution approuvée par les actionnaires lors de la réunion tenue à Accra le 16 mai 2008 autorisant le conseil d'administration à mobiliser des fonds à hauteur de trois milliards de dollars EU (3.000.000.000 \$ EU) selon la forme qu'il jugera appropriée, notamment sous forme d'actions, de dettes, de quasi fonds propres, de Global Depositary Receipts (GDRs) ou d'une combinaison de certaines ou de toutes ces formes, et note que jusqu'à présent, seulement 778 millions \$ EU ont été mobilisés sous forme d'actions, de quasi fonds propres et de dettes.

L'Assemblée Générale reconfirme par conséquent, l'autorisation donnée au conseil pour poursuivre la mobilisation de fonds à hauteur du montant initialement approuvé par les actionnaires. Tous les autres termes de la précédente résolution demeurent applicables.

7. *Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes*

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat des Commissaires aux Comptes PricewaterhouseCoopers Abidjan, Côte d'Ivoire et PricewaterhouseCoopers Lagos, Nigeria pour une durée d'un (1) an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010. L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à fixer la rémunération des Commissaires aux Comptes.

